

# Guide des critères d'encadrement de l'installation d'équipements de télécommunication

Arrondissement d'Outremont

Service Aménagement Urbain et Patrimoine

rapport final | 24 avril

amendé le 7 mai 2012 par la résolution CA12 160205

du Conseil d'arrondissement



# Table des matières

1.	Équipements visés	
1.1	Le boîtier sur poteau (CSP sur poteau)	6
1.2	Le boîtier sur socle (CSP sur socle)	7
1.3	Localisation potentielle des équipements visés	8
2.	Critères d'intégration généraux des équipements visés	
2.1	Le boîtier sur poteau (CSP sur poteau)	11
2.2	Le boîtier sur socle (CSP sur socle)	13
3.	Analyse et illustrations des cas types - CSP sur socle	
3.1	Localisation et trame urbaine	17
3.2	Exemples d'illustration	18





**1** Équipements visés

## Portée du guide

Le présent guide vient en appui au règlement 1189 sur les P.I.I.A. L'objectif du document est d'encadrer, à l'aide de critères spécifiques et d'illustrations schématiques, l'installation et l'implantation d'équipements de télécommunication autres que les antennes, sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Il existe deux types d'équipements de télécommunication dont on cherche à encadrer l'installation: boîtier sur poteau et boîtier sur socle. Il est question d'évaluer l'intégration de ces équipements dans le paysage urbain de l'arrondissement d'Outremont, en lien avec leurs milieux d'insertion.

La section 1 présente les caractéristiques spécifiques à chacun des deux types d'équipements ainsi que les constats liés à l'implantation, la section 2 propose des critères spécifiques aux équipements visés et la section 3 illustre des exemples du type d'intégration souhaitée selon le cas de figure.

### 1.1 Le boîtier sur poteau (CSP sur poteau)

On note deux cas de figures quant à l'implantation de ce type d'équipement:

1. Sur le domaine privé
2. Sur le domaine public



Le boîtier sur poteau est généralement implanté en arrière-lot ou sur ruelle et **est peu visible depuis la rue**, exception faite pour les poteaux situés à l'angle d'une rue et d'une ruelle.

**NB:** Ce type d'équipement est installé sur les poteaux d'Hydro-Québec déjà existants.

Exemple de dimensions de boîtier habituellement installé sur poteau:

- Hauteur: 846 mm
- Largeur: 470 mm
- Profondeur: 345 mm

Constats généraux

Les dimensions de cet équipement sont comparables à celles s'un transformateur d'Hydro-Québec. Il est suggéré :

- de maintenir des dimensions semblables à celles présentées ci-dessus ou inférieures;
- de localiser le boîtier loin d'une fenêtre, d'une porte ou d'une terrasse aménagée en cour arrière ou sur le toit du bâtiment.

## 1.2 Le boîtier sur socle (CSP sur socle)



On note deux cas de figures quant à l'implantation de ce type d'équipements :

1. Sur le domaine privé
2. Sur le domaine public ou emprise de la rue (peut inclure l'emprise d'un stationnement public adjacent à la rue ou à la ruelle)

Le poste sur socle **est généralement visible depuis la rue.**

Exemple de dimensions d'un socle de type CSP :

- Hauteur: 1190 mm
- Largeur: 1090 mm
- Profondeur: 510 mm

Constats généraux

Outre le boîtier sur socle, ce type d'équipements comprend un tablier de travail (dégagement et surface dédiée à l'accès) ainsi qu'un poteau protecteur type et nous suggérons que l'impact sur l'environnement soit minimisé.



On note que les deux types d'équipements n'ont pas le même rapport avec leur milieu d'insertion. Le CSP sur poteau n'interagit pas avec le piéton et la rue en raison de son emplacement en hauteur alors que le CSP sur socle interagit davantage avec le piéton et de façon générale, avec l'environnement urbain.

Or, l'approche qui assure leur intégration devrait différer en fonction de la nature des deux types d'équipements.

De plus, il est de mise de préconiser une approche adaptée au contexte urbain dans lequel s'insèrent ces équipements.



Contexte d'insertion - CSP sur poteau



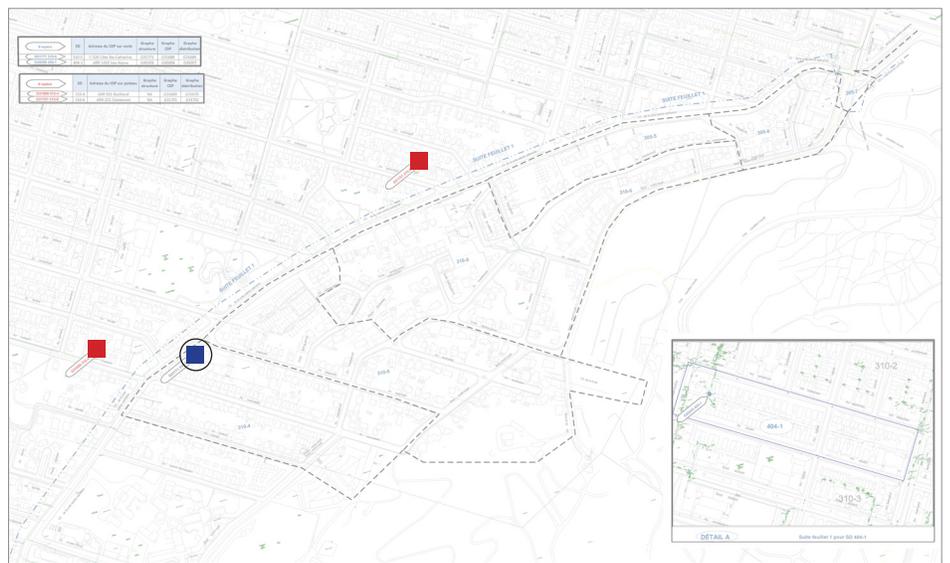
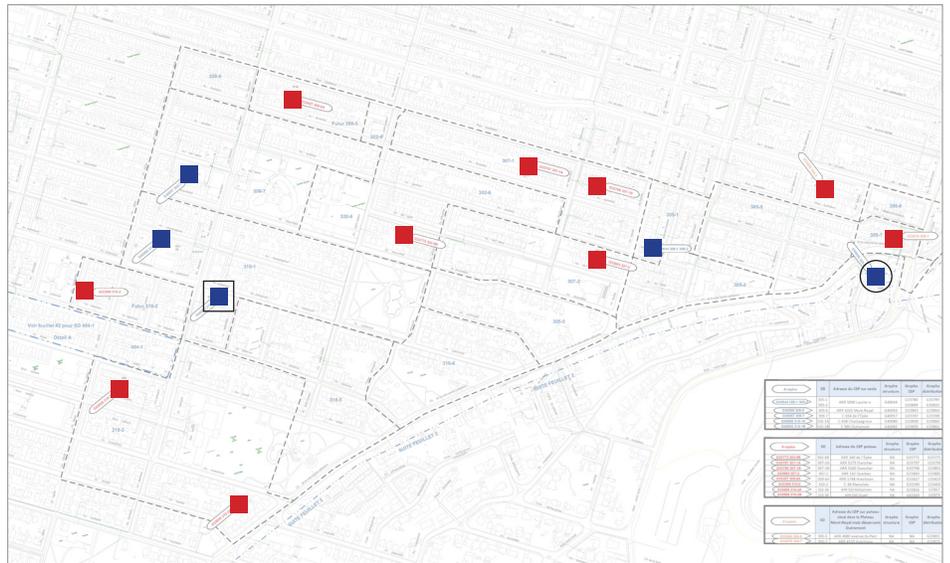
Contexte d'insertion - CSP sur socle



- Le boîtier sur poteau - très peu ou pas visible depuis la rue
- Le boîtier sur socle - visible depuis la rue
- sur domaine privé - non visible depuis la rue
- sur domaine public - peu visible depuis la rue

L'implantation des équipements visés par le présent guide sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont n'est pas sans impact sur le paysage urbain. Les cartes présentées ci-dessous constituent un exemple de répartition desdits équipements selon leur nature. Une qualification du type d'implantation est présentée, à titre illustratif, indiquant notamment si l'équipement est visible ou non des espaces publics. Notons que l'équipement de type CSP sur socle pose un enjeu plus important en matière d'intégration, celui-ci étant généralement visible depuis la rue.

Il est donc suggéré d'éviter une localisation proche ou sur l'espace public. Si l'équipement est proche et/ou visible de l'espace public, il est primordial d'accorder une attention particulière au traitement de l'interface de l'équipement sur rue, parc, ou stationnement du fait de sa présence dans le paysage urbain.



Source des cartes : Bell

Toute demande d'installation de ce type d'équipements à l'intérieur du secteur "Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal", devra faire l'objet d'une approbation du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine.



**2** Critères d'intégration généraux des équipements visés



Ce chapitre énonce des objectifs et des critères d'intégration par type d'équipements.

## 2.1 Le boîtier sur poteau (CSP sur poteau)



Matériaux et textures d'inspiration et couleurs suggérées

Ce type d'équipement bien que souvent peu visible depuis la rue, est toutefois visible de la ruelle. Un important enjeu relié à son intégration au milieu est conditionné par la présence des poteaux d'Hydro-Québec dont l'intégration se fait déjà très difficilement, auxquels s'ajoute l'équipement-type en question.

Il est possible de dissimuler les équipements, ou au contraire, de les traiter comme des éléments d'art public. Les deux premiers objectifs s'appliquent à des cas d'intégration et de dissimulation des équipements. Le troisième vise à les faire démarquer en tant qu'objet d'art urbain, dans le cas où leurs emplacements prévus sont à proximité des écoles, d'autres lieux publics significatifs ou simplement à un endroit visible depuis la rue.

### Objectif 1

Assurer une intégration adéquate des ces équipements dans leur milieu d'insertion

### Critères d'aménagement

- Les dimensions du boîtier sont réduites (exemple: égales ou inférieures à celles des boîtiers d'Hydro-Québec)
- Selon l'équipement technique contenu dans le boîtier, la dimension du boîtier est minimisée
- Éviter plus d'un boîtier par poteau
- Éviter l'implantation d'un boîtier proche d'une fenêtre, d'une porte, d'une terrasse ou de toute autre partie du bâtiment
- L'équipement est implanté près d'un arbre en croissance pour plus de discrétion, tout en évitant un élagage de ce dernier
- L'équipement est solidement fixé au poteau et est hors de portée des piétons

### Objectif 2

Dissimuler les équipements et réduire leur visibilité depuis le domaine public

### Critères d'aménagement

- La couleur du boîtier est neutre ou similaire à celle du poteau qui l'accueille
- La couleur du boîtier s'agence au paysage immédiat par le choix d'une couleur qui se retrouve dans l'environnement
- Le traitement quant à l'apparence du boîtier sur poteau s'inspire des matériaux dominants présents dans l'architecture environnante, telle la maçonnerie
- L'emplacement choisi pour l'installation du boîtier minimise sa visibilité depuis le domaine public
- L'emplacement choisi pour l'installation du boîtier minimise sa proximité et sa visibilité depuis le domaine privé



Le traitement auto-collant appliqué sur équipements mécaniques - Ville de Québec

## 2.1 Le boîtier sur poteau (CSP sur poteau)



### Objectif 3

Favoriser un traitement différent des équipements afin qu'ils se démarquent en tant qu'objets d'art urbain fortement en lien avec le contexte du lieu

### Critères d'aménagement

- Le traitement est appliqué au boîtier (ex.: auto-collant, impressions sur matériaux, etc.)
- Le choix des appliqués est actualisé selon le lieu et le temps (peut être événementiel)
- La participation d'artistes locaux est favorisée dans la composition de la forme du boîtier ou de son recouvrement



Exemple de traitement auto-collant appliqué sur des équipements mécaniques - Ville de Québec

## 2.2 Le boîtier sur socle (CSP sur socle)



Ce type d'équipement est en interaction directe avec le piéton et est souvent implanté à proximité des lieux publics, tels que la rue, la ruelle ou le stationnement public. L'implantation se faisant au niveau du sol, l'interaction se fait à plusieurs niveaux. Elle touche à la visibilité, la proximité ainsi que l'accessibilité.

Le type de traitement pour encadrer l'implantation de ce type d'équipement devrait se faire selon la forme urbaine et celle du bâti à même l'îlot d'implantation.

Or, si l'implantation se fait sur un îlot plus déstructuré ou plus atypique au niveau de la trame bâtie (tel que l'emplacement à proximité du métro d'Outremont), cela peut constituer l'occasion de créer un événement urbain par le biais d'intégration d'une œuvre artistique à même le boîtier. Ce type d'implantation se fait dans le cadre d'une démarche complète en lien avec la vision d'aménagement du territoire de l'arrondissement d'Outremont.



Références de différents types d'écrans permanents (4 saisons)



Matériaux perméables suggérés pour la surface d'accès au CSP sur socle

### Objectif 1

Lorsque visible de la voie publique, assurer une intégration adéquate du boîtier sur socle par l'aménagement d'un **écran permanent** (ou bâti) ou **semi-permanent** (bâti partiellement) ou **décalques** qui répond aux caractéristiques architecturales avoisinantes

### Critères d'aménagement

- L'écran minimise l'impact visuel de l'équipement dans le paysage urbain, et ce, indépendamment des saisons
- L'écran bâti s'harmonise à l'architecture distinctive environnante en respect avec les matériaux nobles dominants sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont (la brique ou la pierre) ainsi qu'aux détails architecturaux typiques
- L'écran bâti peut combiner plusieurs matériaux, en adéquation avec les édifices à proximité (exemple: béton, brique, pierre, bois, etc.) ainsi que l'utilisation de végétaux
- Les aménagements paysagers sont complémentaires à l'écran. Les plantes sont adaptées au climat montréalais et nécessitent peu d'entretien
- L'emplacement choisi pour l'installation du boîtier minimise sa visibilité depuis le domaine public
- La composition de l'équipement prend une forme simplifiée
- Les matériaux durables et perméables sont privilégiés pour l'aménagement de l'accès à l'équipement, particulièrement dans le contexte où il est implanté sur une surface gazonnée (ex. : dalles ou pavés imbriqués)
- La composition de l'équipement (pouvant inclure le boîtier, le socle, les bollards, la dalle et les aménagements) prend une forme simplifiée

### Objectif 2

Lorsque l'équipement est peu visible depuis la voie publique ou lorsqu'il est situé en arrière lot, assurer une intégration adéquate du boîtier sur socle dans l'environnement immédiat par l'aménagement d'un **écran semi-permanent** (bâti partiellement, ou décalques ou saisonnier).

### Critères d'aménagement

- La couleur du boîtier s'agence au paysage immédiat par le choix d'une couleur qui se retrouve dans l'environnement (couleurs neutres, couleurs des matériaux dominants, couleurs de la végétation)
- La composition de l'équipement (pouvant inclure le boîtier, le socle, les bollards, la dalle et les aménagements) prend une forme simplifiée

## 2.2 Le boîtier sur socle (CSP sur socle)



### Objectif 3

À des endroits stratégiques et identifiés préalablement par l'arrondissement d'Outremont, favoriser une "mise en scène" des équipements afin qu'ils se démarquent en tant qu'objets d'art urbain

### Critères d'aménagement

- Le traitement est appliqué au boîtier (ex.: auto-collant, impressions sur matériaux, etc.)
- Le choix des appliques est actualisé selon le lieu et le temps (peut être événementiel)
- La participation d'artistes locaux est favorisée dans la composition de la forme du boîtier ou de son recouvrement
- Les matériaux durables et perméables sont privilégiés pour l'aménagement de l'accès à l'équipement, particulièrement dans le contexte où il est implanté sur une surface gazonnée (exemple : pavés imbriqués)
- La composition de l'équipement peut prendre une forme atypique



Exemple de traitement auto-collant appliqué sur des équipements mécaniques - Ville de Québec



### 3 Analyse et illustration des cas types CSP sur socle



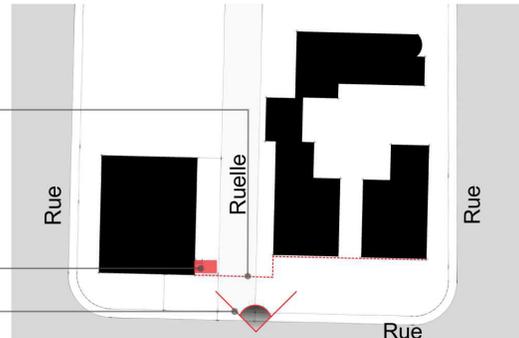
### 3.1 Localisation et trame urbaine

Le lieu d'implantation de l'équipement a une incidence sur la composition du paysage urbain. Plus l'équipement est proche des espaces publics et plus le traitement de l'interface est important. Les schémas suivants illustrent les éléments de la trame urbaine à considérer en vue d'une meilleure intégration des équipements sur socles.

Trame urbaine structurée / Implantation bâtie continue



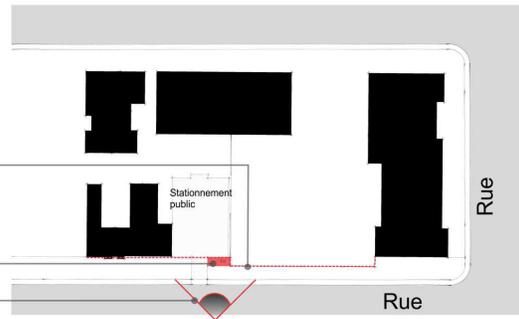
Ligne imaginaire délimitant l'encadrement de la rue  
 Localisation du socle CSP  
 Proximité et visibilité de la rue



Trame urbaine structurée / Implantation bâtie discontinue/ Stationnement public et cour d'école



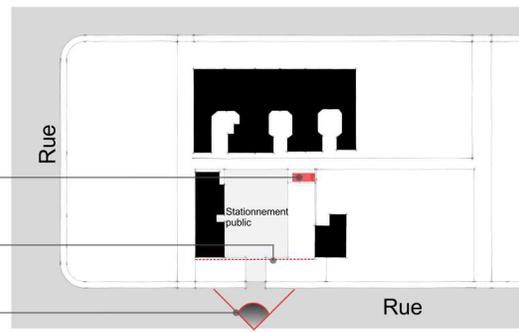
Limite de clôture et / ou ligne imaginaire délimitant l'encadrement de la rue  
 Localisation du socle CSP  
 Proximité et visibilité de la rue



Trame urbaine structurée / Implantation bâtie discontinue/ Stationnement public



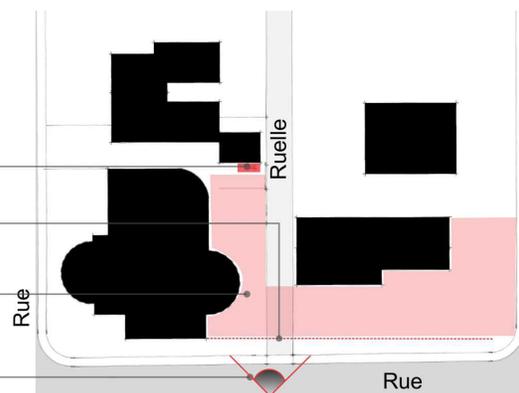
Localisation du socle CSP  
 Ligne imaginaire délimitant l'encadrement de la rue  
 Distant de la rue / Visibilité réduite de la rue



Trame urbaine déstructurée / Implantation bâtie discontinue et en fond de lot

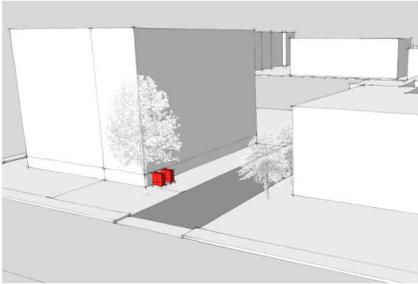


Localisation du socle CSP  
 Ligne imaginaire délimitant l'encadrement de la rue  
 Espace atypique / Encadrement bâti discontinu  
 Distant de la rue / Visibilité réduite de la rue

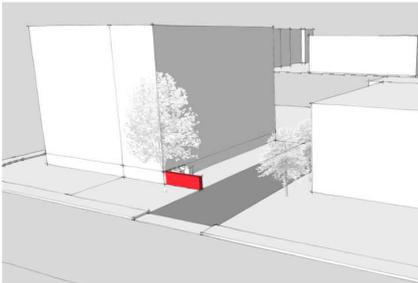


## 3.2 Exemples d'illustrations

### CSP - Socle visible du domaine public (rue) - Encadrement de type permanent: muret architectural

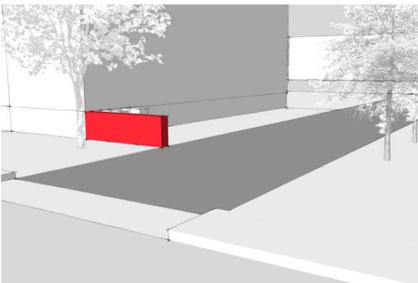


Localisation de CSP- 2 Socles

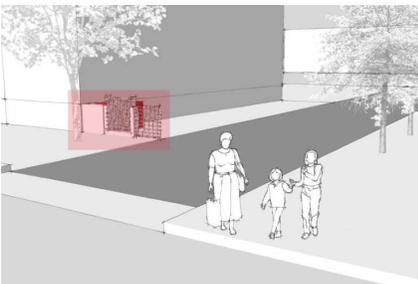


Partie à traiter

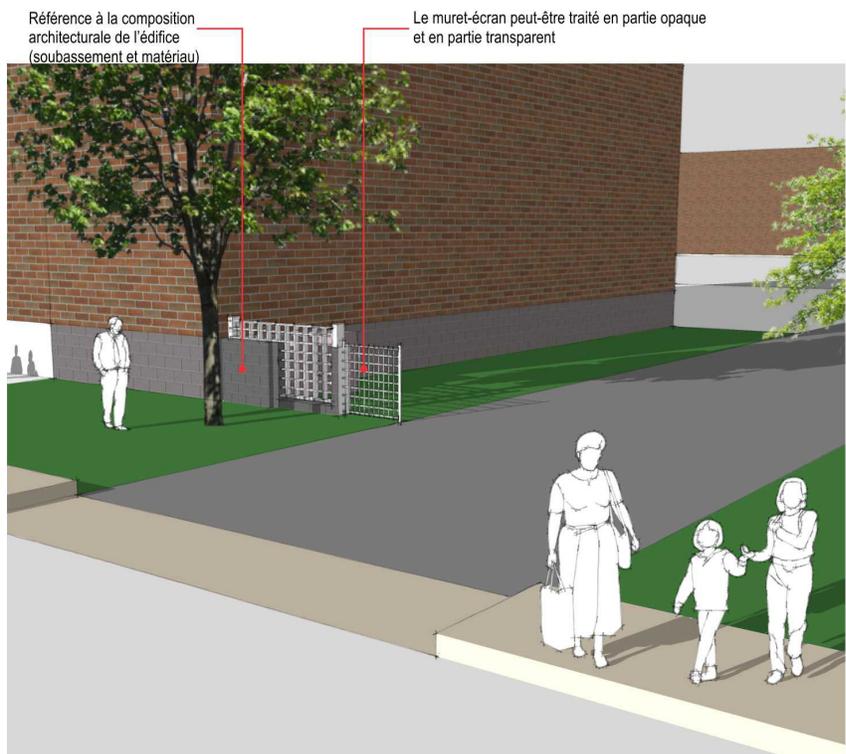
L'implantation d'un équipement à l'échelle piétonne, visible ou accessible du domaine public demande une attention que requiert tout ouvrage implanté de façon permanente dans le paysage urbain, puisqu'il contribue à la qualification de ce dernier.



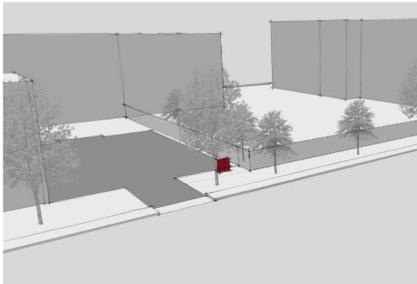
Traitement d'un encadrement de type architectural (référence au soubassement en pierre, appareillage de brique, etc.)



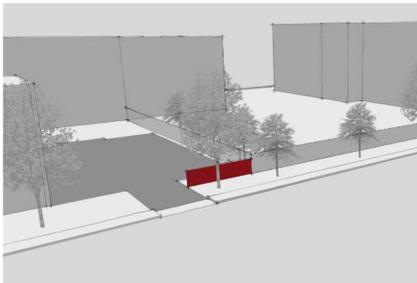
Traitement d'un muret: partie opaque vis-à-vis des 2 socles avec un traitement en gradation (treillis, transparence, etc.)



CSP -Socle visible du domaine public (rue) -Encadrement de type semi-permanent: muret en treillis

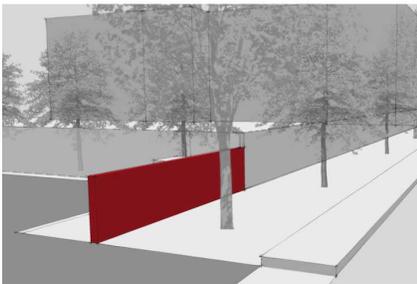


Localisation du CSP-Socle



Partie à traiter

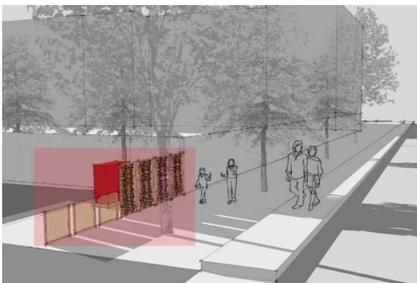
L'implantation d'un équipement à l'échelle piétonne, visible ou accessible du domaine public demande une attention que requiert tout ouvrage implanté de façon permanente dans le paysage urbain, puisqu'il contribue à la qualification de ce dernier.



Traitement d'un encadrement de type architectural et paysager (référence à la clôture de la cour d'école, présence des enfants, etc.)

L'écran peut-être modulé dans son gabarit et sa hauteur

Des écrans alliant aménagement permanent (structure en acier ou autre) et saisonnier (plantes grimpantes, plantes de saison, etc.), sont des alternatives



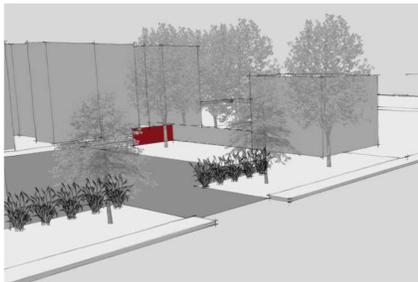
Traitement avec des éléments transparents: treillis architecturaux, plantes grimpantes, etc.



CSP - Socle peu visible du domaine public (rue) - **Encadrement de type semi-permanent ou saisonnier**

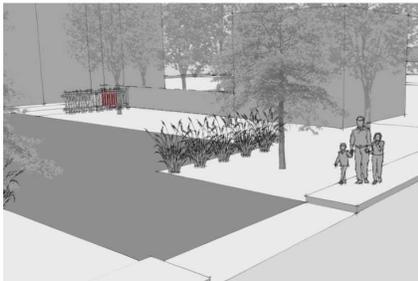


Localisation du CSP-Socle

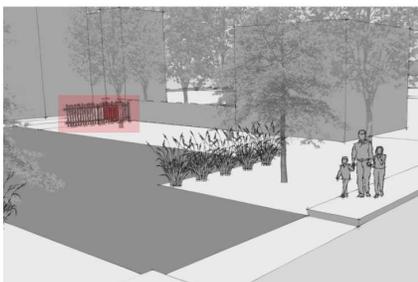


Partie à traiter

L'implantation d'un équipement à l'échelle piétonne même s'il est peu visible de la rue mais demeure néanmoins accessible, doit faire l'objet d'une attention au niveau du traitement de ses interfaces: minimisation des impacts visuels, sécurité, accessibilité, etc.



Traitement d'un encadrement de type paysager (référence à la clôture en bois, composition paysagère, etc.)



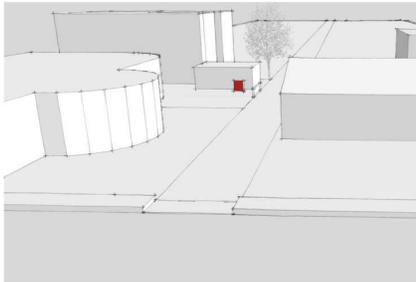
Traitement avec des éléments transparents: treillis architecturaux, plantation, plantes grimpantes, etc.

L'écran peut-être modulé en deux parties: l'une paysagère et l'autre opaque ou composé d'éléments ajourés

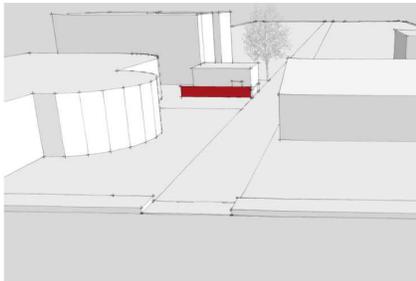
Dans certains contextes, la présence de végétation et d'arbres matures contribue à minimiser l'impact des équipements prévus



CSP -Socle visible du domaine public (rue) -Encadrement de type permanent ou art urbain

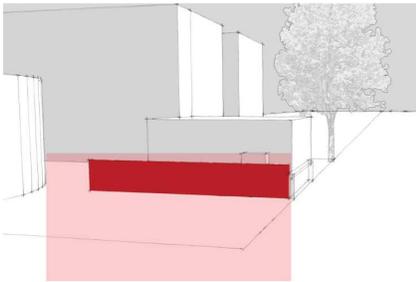


Localisation du CSP-Socle



Partie à traiter

Nombreuses sont les villes qui intègrent désormais les équipements techniques ou les murs aveugles, présents dans le paysage urbain, en les faisant participer à la dynamique de la vie urbaine, via la création d'objets d'art, ou en les utilisant comme support médiatique ou d'écrans végétaux.

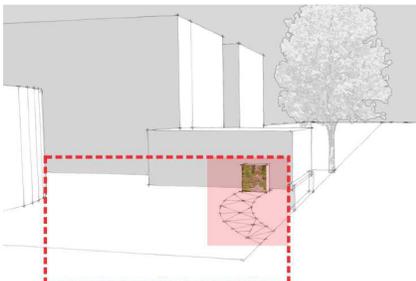


Traitement sous forme d'encadrement de type architectural ou mise en scène d'une oeuvre artistique urbaine en lien avec l'édicule du métro et ses abords



L'habillage ou le traitement du boîtier en trompe-l'oeil de l'équipement, pourrait s'étendre au-delà du boîtier lui-même

Le marquage d'un lieu par une oeuvre artistique se fait en connaissance du milieu urbain et s'arrime à la vision de l'arrondissement. La démarche inclut les éléments du contexte



L'art urbain inclurait le boîtier et la mise en scène des abords extérieurs, par une composition paysagère et artistique





85, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, Qc, H2X 3P4  
T: 514.287.8500 | [www.aecom.com](http://www.aecom.com)

